

**Numéro 6
Avril 2013**

Une newsletter pour la recherche sur le vieillissement

**Cartographie de la
recherche en SHS dans
le champ du
vieillessement**

**Michel Tuchman, Unité
de recherche sur le
vieillessement, Cnav**

Trois questions à ...

**Paulette Guinchard
Présidente de la
Fondation nationale de
gérontologie**

**Vers une approche
interministérielle de la
politique de recherche
dans le champ du
vieillessement**

**Catherine Chapel,
chargée de mission
Biologie-santé,
direction de la
Recherche et de
l'Innovation, ministère
de l'Enseignement
supérieur et de la
Recherche**

**Le réseau thématique 7
« Vieillesse,
vieillessements et
parcours de vie » de
l'Association Française
de Sociologie**

**Isabelle Mallon, Centre
Max Weber, Université
Lumière Lyon 2**

Le récent rapport de Luc Broussy – sur l'adaptation de la société au vieillissement de sa population –, parle avec éloquence des chercheurs et des universitaires : « *Incredible de constater la richesse des œuvres produites dans les universités, les laboratoires, les centres d'expertise divers et variés mais aussi dans les organismes officiels comme l'Insee, l'Ined, l'Inserm, l'IGAS, la Drees, le Conseil d'Analyse Stratégique, l'unité de recherche de la Cnav, etc.*

Si la France veut affronter avec les armes qui sont les siennes le défi de l'adaptation au vieillissement, il faut que toutes ces personnes, que ces organismes se parlent, se rencontrent, échangent et produisent ensemble dans une sorte de "think-tank" géant ».

Les chercheurs des sciences humaines et sociales travaillant sur le vieillissement forment cependant une nébuleuse où chaque galaxie ne compte que quelques planètes. Selon la cartographie récemment réalisée par la Cnav (page 2), plus de 400 chercheurs sont disséminés dans 80 centres et 17 régions.

Comment faire pour transformer ce potentiel intellectuel en un réseau d'échange, de production de savoirs et de médiation tourné vers les acteurs publics et privés qui puissent contribuer à l'adaptation de la société à la nouvelle donne démographique?

Identifier les ressources est la première étape. Au-delà de ce travail d'inventaire, il serait intéressant d'identifier les réseaux de collaboration existants, comme celui des jeunes chercheurs de l'AFS (page 6), voire de susciter

de nouvelles coopérations pour répondre à des appels d'offres de taille européenne (Horizon 2020, page 6).

Si, comme le constate le rapport Broussy, le vieillissement est par nature une problématique transversale à plusieurs politiques publiques (logement, sociale, sanitaire, emploi...), des coordinations de recherche sont possibles sur des projets « ad hoc ».

La réussite du programme « Habitat et vieillissement » lancé par le PUCA dans la décennie 2000, l'institut fédératif de recherche sur le handicap, sont autant d'expériences réussies... qui n'ont pas sollicité d'autres moyens que de la mise en réseau.

Le think-tank géant, s'il était concentré en un lieu unique, risquerait de devenir un « éléphant aux pieds d'argile ». La souplesse de la mise en réseau de petites unités est un atout, à condition qu'il permette de dégager rapidement des équipes de taille minimale sur des projets précis. Les neurones sont là : ce sont donc les « connexions » selon l'expression de la nouvelle présidente de la FNG (page 4) qu'il convient de multiplier.

François Jeger

Responsable de l'unité de Recherche
sur le vieillissement

Contact (pour vos contributions)
michel.tuchman@cnav.fr

Cartographie de la recherche en sciences humaines et sociales dans le champ du vieillissement

Michel Tuchman, unité de Recherche sur le vieillissement, Cnav

Si la transition démographique est le signe d'un progrès certain, sa gestion suscite néanmoins, partout dans le monde, et plus particulièrement en Europe, une inquiétude et des interrogations croissantes au plan humain, social et économique. Les décideurs, en première ligne, espèrent que la recherche leur apportera des éléments de compréhension et de solution.

Encore faut-il que celle-ci soit en mesure de se mettre en « ordre de bataille » pour répondre au défi du vieillissement.

La réalisation d'une cartographie de la recherche en sciences humaines et sociales dans le champ du vieillissement est issue du besoin d'apprécier l'état des forces (les contours) de la recherche dans ce champ.

De plus, le projet européen ERA-AGE (2009-2012) a poussé à la constitution par chacun des pays partenaires d'une base de données sur les chercheurs et les projets de recherche.

La Cnav, qui représentait la France dans le projet ERA-AGE, a souhaité réaliser une véritable cartographie des centres et des chercheurs avec pour objectif d'améliorer la connaissance et la visibilité de ce secteur de la recherche. Ce projet a bénéficié du soutien du ministère de la Recherche et de l'INSHS-CNRS.

Dans le champ couvert figurent uniquement les centres et les chercheurs ayant une activité - **effective et actuelle** - dans le champ du vieillissement, quels que soient les domaines, à condition qu'ils relèvent des champs disciplinaires SHS.

Les informations ont été obtenues sur la base de l'envoi d'un questionnaire, de l'étude des sites Web des laboratoires d'informations rassemblées par l'INSHS (Béatrice Brémond) ainsi que par entretiens téléphoniques. Les résultats détaillés de l'étude font l'objet d'un texte de présentation qui synthétise des tableaux numériques prochainement mis à la disposition des acteurs de la recherche sur le site Statistiques et Recherche de la Cnav.

Ce texte reprend les principales informations ainsi que les enseignements qui se dégagent de l'analyse de ce secteur de la recherche qui représente plus de 400 chercheurs travaillant dans 80 centres.

1. Les principaux enseignements

• Emission et dispersion des effectifs

- Près de 80 centres répartis dans 17 régions employant plus de 400 chercheurs de toutes disciplines SHS travaillant dans le champ du vieillissement.

- Un seul centre de taille significative avec plus de 10 chercheurs dédiés au vieillissement : SEV (Laboratoire Santé, environnement, vieillissement – Université Versailles-Saint-Quentin en Yvelines).

- Six centres seulement dans lesquels au moins 10 chercheurs travaillent sur le vieillissement : le pôle vieillesse et vieillissement de l'INED (PVV), le SEV (Laboratoire Santé, Environnement, Vieillesse – USQV), le centre INSERM U897 (Bordeaux), le CeRIES (Centre de Recherche « Individus, Epreuves, Société » - Lille), le LISST (Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires - Toulouse) et le GEPECS (Groupe d'Étude Pour l'Europe de la Culture et de la Solidarité-Paris).

- La moitié de ces 400 chercheurs travaillent dans 17 laboratoires, les 200 autres sont disséminés dans 62 centres.

- Huit centres seulement traitent du vieillissement à titre principal, 20 n'ont qu'une implication ponctuelle et 51 une implication partielle mais permanente.

- **Le poids de la région Île de France** : elle accueille 33 centres (42 %) et héberge également les sept centres à statut national (9%). Près de la moitié des chercheurs (184) travaillent en Île-de-France.

• Des domaines de recherche diversifiés

- 91 chercheurs (16 %) travaillent sur « Les modes de prise en charge et les systèmes d'aide et de soins »,

- 82 chercheurs (14 %) sur « Les questions de santé liées au vieillissement et le Bien Vieillir sans incapacité »,

- 72 chercheurs (13 %) sur « Les données matérielles du vieillissement (logement, revenus) ... »

- 69 chercheurs (12 %) sur « Les fins de carrière et leurs interactions avec le vieillissement »,

- 50 chercheurs (9 %) sur « Les aspects économiques (micro et macro) du vieillissement ».

- **Le développement d'un secteur de recherche économique** à partir des questions posées par l'économie de la santé et des retraites : sept centres développent une approche exclusivement économique et 15 autres ont incorporé une dimension économique dans leurs programmes de recherche.

- **Une multidisciplinarité en progrès mais limitée** : la réalité de la multidisciplinarité est difficile à apprécier. Cependant, on peut penser que l'affichage de deux champs disciplinaires (ou plus) par centre est un signe en ce sens. De même, la dispersion des chercheurs « vieillissement » - 8 % des effectifs du total des chercheurs des centres dans lesquels ils conduisent leur recherche - peut être gage d'échanges et non d'isolement, entre SHS.

2. Quelques points nodaux

- **La production des données**

On l'a dit, le vieillissement est un processus et son étude exige des nombreuses données diachroniques (multiplicité des paramètres). La sécurisation du financement des bases de données et des cohortes (Constances, SHARE..) constitue un impératif.

- **De la pluridisciplinarité à l'interdisciplinarité**

De plus, s'impose toujours l'impératif de surmonter la séparation persistante entre les approches biomédicales et celles des sciences humaines et sociales, notamment au sein des grands organismes, et de favoriser les approches multidisciplinaires pour promouvoir un axe spécifique vieillissement.

- **Une gouvernance lacunaire**

La fragmentation de l'outil de recherche SHS n'est pas compensée par une gouvernance, ni par la base (réseau), ni par le sommet. Il n'y a ni instances, ni lieux formalisés de coordination. De plus, la transparence et la visibilité des acteurs et des programmes ne sont pas suffisantes pour générer une auto-organisation des initiatives permettant d'éviter les redondances et facilitant la capitalisation des résultats des recherches.

Les actions de la Cnav, engagées dans le cadre du projet européen ERA-AGE, sous forme de rencontres, diffusion d'une Newsletter, partenariats pour financer les projets de recherche... ont amorcé une concertation, à ce stade

modeste, entre les financeurs de la recherche. Elle doit être poursuivie.

- **Les modes de financement**

Le déséquilibre entre le poids des financements sur projets (minoritaires), assuré pour l'essentiel – au niveau national - par l'ANR qui n'a pas inscrit les thématiques SHS du vieillissement parmi ses priorités - et ceux financés sur le budget du CNRS ou de l'INSERM, ne permet pas un réel guidage du secteur. Cette situation freine les initiatives : comment se lancer dans de nouveaux programmes sans appels à projets correspondants et sans création de postes ?

Il en découle également un risque de désaffection des jeunes chercheurs pour ce champ du vieillissement renforcé par l'absence de débouchés universitaires.

Conclusions

La prise de conscience des questions posées par le vieillissement – tant aux niveaux national qu'europpéen – qui semble devenir effective chez les politiques, n'a pas abouti à la mise en place d'une politique de recherche pluridisciplinaire et coordonnée permettant de fonder des politiques de prévention.

Les SHS pourraient contribuer à comprendre et maîtriser les conséquences de cette évolution démographique qui marquera les 30 prochaines années, mais en l'état actuel, son organisation ne lui permet pas de contribuer plus efficacement à la résolution des questions que nos sociétés devront affronter.

De plus, sur ces bases, les équipes françaises de recherche risquent de ne pas avoir la taille suffisante pour concourir avec succès aux prochains appels à projets européens qui sont annoncés.

Ce travail a pour ambition de constituer un outil de connaissance à la disposition des chercheurs comme des financeurs. Il devrait assurer une meilleure visibilité à ce champ de recherche et permettre une meilleure appréciation des efforts de recherche engagés, des réalisations, du potentiel existant et des synergies envisageables. Il pourrait ainsi faciliter la mise en œuvre de programmes concertés et/ou pluridisciplinaires. Nécessairement « inaboutie », cette cartographie veut être une contribution aux réflexions sur l'organisation de la recherche SHS en matière de vieillissement et de longévité qui pèseront lourdement dans les quelques décennies à venir tant sur nos comptes sociaux que sur l'organisation de la société.

Le répertoire des centres et des chercheurs sera accessible sur le site Statistiques et recherche de la Cnav (ouvert en juin prochain) à tous les chercheurs qui pourront nous faire part de leurs observations.



Trois questions à ... Paulette Guinchard

Présidente de la Fondation nationale de gérontologie

Comment voyez-vous, de façon très générale, la question de la recherche en France ?

J'ai pris mes fonctions de présidente de la FNG le 30 janvier 2012, à un moment où cet organisme – fruit en 1967, faut-il le rappeler, des préconisations du rapport Laroque de 1962 – se pose la question de ses orientations futures et se trouve à la recherche d'« un second souffle », pour reprendre l'expression imagée utilisée dans le rapport que M. Luc Broussy vient de remettre à Mme Michèle Delaunay sur « L'adaptation de la société française au vieillissement de sa population ».

Dans mes fonctions antérieures de Secrétaire d'État aux personnes âgées en 2001-2002, j'avais sollicité le concours de l'IGAS pour identifier, à l'époque, la faisabilité d'un centre de référence national fonctionnant comme une tête de réseau, y compris au niveau de la recherche.

Cela ne s'est pas fait pour les raisons du moment, mais les interrogations posées à l'époque demeurent : on évoquait un regard nouveau sur les questions de l'âge et l'on citait cinq grands champs thématiques : les processus du vieillissement ; le grand âge dans ses relations avec la société ; le travail, la formation et l'activité post-professionnelle ; les trajectoires individuelles et les transmissions entre les générations ; enfin - pour toucher des sujets pratiques - les questions de l'habitat et de l'environnement matériel.

Pour développer et diffuser les connaissances, il faut articuler la recherche et l'action. C'est une conception peut-être un peu anglo-saxonne de ma part, mais je crois à l'expérimentation liée intimement à la recherche. On avance ainsi par tâtonnement. On a trop souvent encore le réflexe dans notre pays de généraliser avant de tirer tous les enseignements de l'expérimentation.

J'ai l'impression que sur une période de dix ans, le développement de la recherche a surtout concerné la médecine et les sciences fondamentales, bien plus que l'ensemble, traditionnellement moins structuré, des sciences humaines et sociales. C'est un phénomène que l'on continue de déplorer.

Pouvez-vous nous indiquer la place que pourrait prendre à vos yeux la FNG dans la recherche en gérontologie ?

Vous répondre sur le rôle de la FNG demain est un peu prématuré. Le XX^e siècle a été celui de la connaissance de l'enfant, de la pédagogie ; le XXI^e sera - est déjà - celui de l'allongement de la vie et de l'organisation de la fin de vie des très vieux.

Depuis dix ans, il y a eu un foisonnement de recherches et d'initiatives. Il est irréaliste d'imaginer qu'un seul organisme centralisé aura la compétence pour traiter des aspects

multiformes de la recherche sur l'avancée en âge.

On vise à toujours plus de coordination ; j'aime bien aussi le terme de « connexions », qui signifie les possibilités de modifier des points de vue en combinant des approches de départ différentes comme celui de « réseaux » pour multiplier les opportunités de diffusion des savoirs. C'est probablement dans la facilitation de ces connexions que la FNG me paraît le plus à sa place aujourd'hui, par exemple par sa revue « Gérontologie et Société ».

Je la vois assez bien dans une fonction de valorisation, au sens de mise en valeur des recherches, de mise en relation des connaissances produites pour aider la décision publique, de diffusion des résultats avec la préoccupation qu'ils soient compris et utilisés. Cela passe probablement par un processus de simplification et de « vulgarisation ».

Pourriez-vous nous indiquer des thèmes de recherche qui vous tiendraient à cœur ?

La fragilité extrême des plus âgés dans la période de fin de vie, qui n'est pas, dans mon esprit, celle des soins palliatifs. Quelles sont leurs expériences ? Que vivent-ils ? Comment leur donner la parole ? La médicalisation ne peut être la seule issue à cette impression de vivre l'épuisement de ses ultimes forces. C'est une question philosophique qui doit toucher tout le monde.

J'ai relevé que la FNG avait un beau programme sur ce thème, intitulé « Lettre à ... »

Pour moi, finalement le vieillissement est une question très culturelle. J'aime citer cette phrase de Simone de Beauvoir : « *si l'on retire la parole aux vieillards, on les retire de l'humanité* ».

Une question forte aussi : l'accompagnement des familles confrontées à cette période de la fin de la vie et se sentant seules dans des allers-retours entre établissements de santé et domicile ; c'est un vrai champ de recherche.

Dans mes fonctions, par ailleurs, à la Fédération Hospitalière de France, je suis sensibilisée à de grands sujets comme l'impact des maladies chroniques sur l'organisation du système de santé, l'articulation de l'hôpital et du médico-social, l'organisation des filières de prise en soins.

Et parfois, il faut être très pragmatique dans les politiques gérontologiques et dire, par exemple, que la question de la surdité des personnes âgées, facteur d'isolement, de difficulté à communiquer et de vivre en société, est insuffisamment étudiée. Dans le même registre, la question de l'incontinence et d'autres sujets de préoccupations concrètes pour de très nombreuses personnes dans notre pays.



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Vers une approche interministérielle de la politique de recherche dans le champ du vieillissement

Catherine Chapel, chargée de mission Biologie-santé, direction de la Recherche et de l'Innovation, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Le vieillissement devient un défi pour Horizon 2020, la France s'organise pour y répondre.

En 2050, 22% de la population mondiale aura plus de 60 ans. Ces évolutions démographiques, cette révolution de la longévité sont un immense progrès de nos sociétés. Elles constituent également un défi majeur.

Les États membres et l'Union Européenne ont pris la mesure du défi et proposent différentes initiatives afin d'adapter nos sociétés.

Le thème « Santé, évolution démographique et bien-être » a été recensé comme un important défi sociétal qui sera abordé dans le cadre d'Horizon 2020 (2014-2020). Les questions relatives à la vie saine et au vieillissement actif touchent pratiquement tous les secteurs de notre vie et de notre société. De nombreuses initiatives de l'UE apportent déjà une contribution importante aux questions liées à la santé et au vieillissement actif. Citons par exemple : le partenariat européen pour l'innovation « vieillissement actif et en bonne santé »¹, les programmations conjointes « Plus d'années en meilleure santé », « Recherches sur les maladies neurodégénératives »², « Une nourriture saine pour une vie saine ». Il est également envisagé la mise en place d'une communauté de la connaissance et de l'innovation (KIC) de l'institut européen de technologie dès 2014 concernant l'innovation pour une vie saine et un vieillissement actif. Complémentaire avec les actions en cours, la KIC en tant que partenariat public-privé, devra permettre de réduire le coût sociétal et pécuniaire du vieillissement, notamment en valorisant la recherche européenne de haut niveau en produits et services innovants et en opportunités commerciales et marchés nouveaux de la « silver economy ».

La KIC doit être un des éléments de structuration de la thématique vieillissement en Europe. Il s'agit de lutter contre la fragmentation du secteur, en y apportant la masse critique et en permettant un travail transdisciplinaire qui combine les approches dans une vision holistique associant tous les domaines de la connaissance.

Pour répondre à ce défi dans H2020, les équipes françaises sont-elles prêtes ?

Colloque : « Vieillir chez soi - vivre entre soi ? Les habitats intermédiaires en question » - Tours, France, 22 - 24 mai 2013
<http://colloque-tours-2013.blogspot.fr/>

Les forces françaises sont multiples mais morcelées, la recherche est peu structurée et non identifiée en tant que telle et, surtout, sans vision intégrée. De même les financements français sont épars et ne sont pas ciblés. Ces dernières années ont vu la création de pôles de gérontologie et gériatrie ainsi que de « living labs »³ qui sont concernés par des problématiques liées au vieillissement. L'aspect « TIC & SANTÉ » a été financé via des appels ANR Tecsan et, dans le cadre des projets labellisés par les pôles de compétitivité, des projets pertinents pour le « vieillissement » ont été soutenus.

Les investissements d'avenir ont également contribué au soutien du thème, comme les laboratoires d'excellence iPOPs⁴ ou Lifesens (institut de la vision), des instituts hospitalo-universitaires, des infrastructures de recherche. Un projet pédagogique innovant appliqué aux métiers de la longévité IDEFI-TIL⁵ a également été financé.

Les acteurs industriels sont aussi en train de se structurer, notamment grâce au centre national de référence en santé à domicile et autonomie⁶.

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) a identifié à ce jour plus de 200 équipes qui travaillent plus ou moins directement sur la thématique du « bien vieillir », hors SHS (les SHS sont l'objet de la cartographie réalisée par la Cnav). Les formations sont en cours de référencement. Une première réunion d'information et de mobilisation des acteurs de la communauté sur les questions santé et vieillissement au sein d'Horizon 2020 s'est tenue le 4 avril 2013 au MESR sous l'égide du MESR, du ministère délégué aux Personnes âgées et à l'Autonomie et du ministère du Redressement productif, avec un focus particulier sur la proposition de la KIC. Le bilan a été très positif avec 140 inscrits réunissant des représentants du secteur public, des formations, du secteur privé et des régions et montrant une mobilisation forte sur ce thème et un intérêt certain pour ce nouvel instrument de partenariat public-privé.

Les trois ministères ont également créé une cellule interministérielle sur la thématique du vieillissement. Un projet de loi sur l'adaptation de la société au vieillissement est en cours d'élaboration. La France s'organise pour répondre à ce défi.

Le colloque « Handicap et autonomie : la diversité des apports de l'enquête Handicap-Santé » organisé par la Drees et l'IFRH se tiendra à Paris le 6 juin 2013

¹<https://webgate.ec.europa.eu/eipaha/> ²<http://www.neurodegenerationresearch.eu/> ³<http://www.france-livinglabs.fr/>
⁴<http://www.ipops.fr/fr/presentation/gouvernance/> ⁵<http://til.cerimes.fr/> ⁶<http://www.cnr-sante.fr/>



Le réseau thématique 7 « Vieillesse, vieillissements et parcours de vie » de l'Association Française de Sociologie

Isabelle Mallon, Centre Max Weber, université Lumière Lyon 2

Il y a tout juste dix ans, le 14 mars 2003, quelques sociologues travaillant sur les questions de vieillesse et de vieillissements se saisissaient de l'opportunité ouverte par la (re)création d'une association professionnelle (Association Française de Sociologie) pour structurer les échanges et la recherche en sociologie sur ces thèmes. Ouvert à tout sociologue titulaire d'un DEA intéressé par ces thématiques, le réseau se donnait plusieurs objectifs :

- favoriser une meilleure interconnaissance personnelle et intellectuelle des sociologues travaillant dans ce champ (qu'ils soient chercheurs ou sur poste « opérationnel ») au-delà de la diversité de leurs centres d'intérêt, de leurs objets de recherche et de leurs fonctions professionnelles ;
- faciliter l'intégration des doctorants qui travaillent dans ce domaine de recherche ;
- donner une plus grande assise à ce domaine d'étude dans la sociologie française tout en jetant des passerelles vers les réseaux internationaux qui existent sur le même thème : le Groupe de Travail « Parcours de vie et vieillissement » de l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française (AISLF), les réseaux thématiques de l'Association Européenne de Sociologie (AES) et de l'Association Internationale de Sociologie (AIS). Parallèlement, il s'agit de favoriser le dialogue avec des chercheurs d'autres disciplines telles que la santé publique, la psychologie, l'économie, l'histoire, etc. ;
- permettre une meilleure connaissance de la carte des formations sociologiques sur la vieillesse et le vieillissement, en assurer une plus grande visibilité et stimuler les collaborations également dans ce domaine.

Au fil des manifestations scientifiques organisées sous l'égide du RT 7 et avec le concours de ses membres, le réseau remplit ces objectifs d'animation et de dynamisation des recherches, en favorisant en particulier les collaborations entre membres de laboratoires géographiquement dispersés (réponses à des appels d'offres communes, organisations de manifestations scientifiques, publications, etc.

Il attire de jeunes chercheurs, doctorants, et des chercheurs expérimentés, qui participent au renouvellement des thématiques et des objets traités, à la diffusion et à la discussion des concepts, des méthodes et des résultats dans le champ. Il contribue donc à constituer la vieillesse et le vieillissement comme objets légitimes dans une sociologie française et francophone peu sensible de manière générale aux questions d'âge.

Si le réseau a permis de structurer la recherche en sociologie sur les questions de vieillissement, beaucoup reste à faire dans trois directions au moins :

- L'articulation de la sociologie du vieillissement à une analyse sociologique élargie des âges, des parcours de vie, et des inégalités sociales qui les structurent.
- La confrontation de la démarche et des résultats sociologiques à d'autres disciplines prenant la vieillesse comme objet. Si des collaborations existent entre chercheurs de différentes disciplines des sciences humaines (démographes, géographes, politistes, anthropologues, économistes, historiens, juristes, philosophes), elles peuvent être approfondies et encouragées. En outre, développer une perspective sociologique aux côtés des sciences biomédicales et des sciences de l'ingénieur aujourd'hui privilégiées pour penser le vieillissement est un enjeu essentiel.
- La diffusion des connaissances ainsi constituée au-delà de la communauté scientifique, en direction des décideurs politiques, mais également des professionnels de terrain en charge de questions de vieillissement (sur des territoires, dans des entreprises ou dans des services publics particuliers) ou encore du grand public.

Construire, visibiliser et obtenir des financements, des programmes de recherches et des postes pérennes permettant ces confrontations nouvelles, tant dans le secteur public que dans les secteurs privés et associatifs, permettrait d'atteindre ces nouveaux objectifs.

Page du RT 7 : <http://www.afs-socio.fr/?q=RT7>

Conception/Réalisation :

©Michel Tuchman, Simone Brunhes (URV- Cnav)
 michel.tuchman@cnav.fr 01 53 92 50 29
 simone.brunhes-hargous@cnav.fr 01 53 92 50 25